



Formation par apprentissage
en 3 ans

Bac Pro AE

AgroEquipement

Code RNCP 38384 - Diplome du Ministère de l'Agriculture
15/12/2023

Lieu d'apprentissage

ETA
CUMA
Exploitation agricole fortement mécanisé

Objectifs

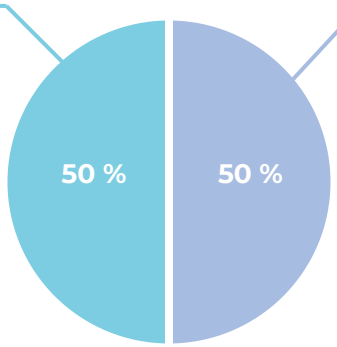
La formation prépare à organiser un chantier en identifiant les besoins, planifier et coordonner les interventions, choisir et régler les matériels et équipements, réaliser les travaux des champs, transporter les fournitures, et assurer l'entretien ou les réparations en se référant aux documents techniques ou au SAV.

Contenu de la formation

Module généraux :

2nde
- Approche scientifique et technologique
- Culture humaniste
- Inscription dans le monde culturel et professionnel
- Engagement dans un projet collectif

1ère et Terminale
- Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du mon de actuel
- L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales



Modules professionnels :

2nde
- Choix techniques
- Expériences professionnelles
- Pratiques professionnelles

1ère et Terminale
- Choix d'un équipements dans un contexte de transitions
- Organisations des chantiers d'agroéquipement
- Caractérisation des technologies et de leurs évolutions dans les agroéquipements
- Mise en oeuvre des équipements en sécurité
- Réalisation des opérations de maintenance

Formation en **alternance**, avec un calendrier adapté au secteur professionnel.
Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.

Poursuite d'études

- Divers BTS particulièrement ACSE ou GDEA
- Certificat de spécialisation (CS)
- Vie active

21% de poursuite d'étude en 2024

Insertion professionnelle

- ETA (Entreprises de Travaux Agricoles)
- CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
- Exploitation agricole

79% vers la vie active en 2024

Lycée Blain-Derval Saint-Clair
Agricultures & Services

Rénumération

L'apprenti est **salarié** de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur.
L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective.

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Modalité d'évaluation

- **Tests de positionnement** et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible
- **Évaluation** par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille.
- **Certification** par des Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.

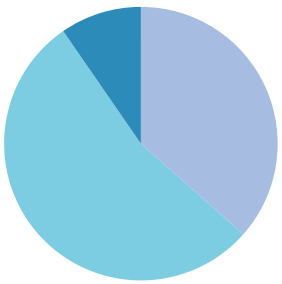
Prérequis

- L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus.
- Un avis favorable de passage en 2nde est requis.
- Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial.
- Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ».
- Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.

Accessibilité

- Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR.
- Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. adeline.bellanger@cneap.fr

Durée de la formation



- Formation de 2100h sur 3 ans
- **57** semaines en UFA sur 3 ans
- **84** semaines chez le Maître d'apprentissage sur 3 ans
- **15** semaines de congés payés sur 3 ans

Taux de réussite sur les 5 dernières années : 91%

UFA du Lycée Saint Clair - ufa.derval@cneap.fr
29 rue de Rennes - BP 13 44590 DERVAL
02 40 07 75 02
lyceesaintclair.fr

Actualisé le : 17/09/2026